

ANALYSE DU BUDGET DU QUÉBEC 2019-2020

FAITS SAILLANTS POUR LE SECTEUR DES SCIENCES DE LA VIE

Jeudi 21 mars 2019

Tout au long de la campagne électorale, le premier ministre, François Legault, a fait plusieurs promesses. En voici quelques-unes:

- Construire des «maisons des aînés»;
- Réduire les dépenses du gouvernement de 1,2 milliard de dollars d'ici la fin du mandat;
- Réduire l'attente pour voir un médecin ou une super infirmière;
- Doubler le crédit d'impôt pour les proches aidants;
- Investir 200 millions de dollars supplémentaires par an dans les CLSC pour offrir davantage de soins à domicile aux aînés;
- Dépister systématiquement les troubles du neurodéveloppement chez les enfants, idéalement avant leur entrée à l'école;
- Injecter 5 millions de dollars supplémentaires par an pour la recherche sur la maladie d'Alzheimer et les consultations publiques sur l'extension de l'aide médicale à mourir;
- Modifier les règles de légalisation du cannabis.

Il a également rappelé, lors de l'assermentation des ministres, que la mission de son gouvernement sera de faire en sorte que lorsqu'un Québécois est malade, il pourra voir un médecin ou une infirmière rapidement, sans engorger les urgences. Il veut également traiter les aînés en perte d'autonomie avec toute la dignité qu'ils méritent, aider les parents d'enfants handicapés et mieux soutenir les proches aidants.

À la suite de la présentation du budget par le ministre des Finances, Eric Girard, Citoyen a compilé les faits saillants liés aux sciences de la vie.

FAITS SAILLANTS GÉNÉRAUX

- Équilibre budgétaire avec des revenus de 115 G\$, des dépenses: 113 G \$, et 2,5 G\$ pour le Fonds des générations
- Pas de baisse d'impôts
- 1 G\$ pour protéger les sièges sociaux du Québec
- 1 G\$ à la capitalisation d'Investissement Québec, une augmentation de 25%
- 730 M\$ sur 5 ans pour une meilleure intégration des immigrants
- 1,5 G\$ sur 5 ans pour renforcer les soins et les services à domicile
- Une hausse de 5,4 % des dépenses de santé et de services sociaux en 2019-2020, et de 4,1 % annuellement en moyenne pour les deux années suivantes

FAITS SAILLANTS – SECTEUR DES SCIENCES DE LA VIE

En santé

- Une hausse de 5,4 % des dépenses de santé et de services sociaux en 2019-2020;
- 1,5 G\$ sur 5 ans pour renforcer les soins et les services à domicile;
- 105 M\$ sur 5 ans pour améliorer la qualité de vie des proches aidants;
- 1,1 G\$ sur 5 ans pour embaucher plus de ressources comme des infirmières et des préposés aux bénéficiaires;
- 564 M\$ à partir de 2021 sur 3 ans pour le déploiement des maisons des aînés;
- 574 M\$ sur 5 ans pour l'amélioration des services directs à la population, dont les services de première ligne.

En recherche et en innovation

- 18 M\$ sur 5 ans pour appuyer les chercheurs québécois;
- Appui des chercheurs associés aux organismes publics pour l'accès aux données de santé;
- Augmentation du nombre de points de services de l'ISQ (notamment à Sherbrooke et à Montréal), et simplification du processus pour l'accès aux données de santé;
- 7,5 M\$ pour soutenir Génome Québec dans son fonctionnement, le financement de plateformes de recherche ainsi que le cofinancement d'activités de recherche en génomique;

- 329 M\$ sur 5 ans pour accélérer l'adoption de l'intelligence artificielle, dont 100 M\$ pour la recherche (IVADO (35 M\$) MILA (32 M\$))
- 9,5 M\$ pour la recherche sur la maladie d'Alzheimer.

En éducation

- L'enseignement supérieur verra son financement augmenter de 269 millions sur 5 ans, soit 54 M\$ par année.

En emploi et en économie

- 1 G\$ pour accompagner le développement des entreprises stratégiques et protéger la présence des sièges sociaux au Québec;
- 1 G\$ à la capitalisation d'Investissement Québec, une croissance de 25%;
- 730 M\$ sur 5 ans pour une meilleure intégration des immigrants;
- 85 M\$ pour des fonds de capital d'investissement pour les entreprises en amorçage, incluant les SVTS;
- 6,6 M\$ sur 5 ans pour déployer des conseillers en recherche et innovation pour qu'ils aident les clientèles québécoises dans leurs démarches à l'étranger.

Le ministre Girard a présenté un budget dans des conditions très favorables. La capitalisation d'Investissement Québec nous donne espoir qu'il y aura éventuellement un investissement dans certaines entreprises de notre secteur. Le maintien des sièges sociaux nous laisse croire que cela touchera une ou deux entreprises du secteur. Le gouvernement a démontré une volonté de poursuivre la SQRI ainsi que les mesures sectorielles déjà annoncées, dont la stratégie des SVTS. L'intelligence artificielle recevra 329 M\$, dont 100 M\$ pour la recherche. Nous sommes certains qu'une partie ira pour le secteur. Il n'y a aucune mention sur l'accès aux données pour les industriels.

Pour information :

Alain Madgin
Vice-président principal
Citoyen
418 569 8129
alain.madgin@citoyen.com